

Rapport d'activité saison 2018

Membre : Bruno LARUE : Responsable

1) Statistiques (Cf. Annexe 1)

2) Résultats départementaux 2018

Le règlement publié au printemps 2018 stipulait que les premiers montaient, les deux derniers (5 et 6^{ème}) descendaient (le cas du 5^{ème} peut changer suivant les divisions), les 2^{ème} et 3^{ème} se maintenaient et que le maintien des 4^{ème} se ferait en fonction du poids de l'équipe en 2019. Avec le choix de la ligue de récupérer toutes les 1^{ères} séries départementales, toutes les équipes de 1^{ère} division (sauf les 2 derniers de poule) ainsi que tous les 1^{ers} de 2^{nde} division montent en régional.

- Dames : 97 équipes engagées

1^{ère} division : 2 poules de 6 équipes, Miribel 1 termine à la 1^{ère} place de la poule A et c'est Ferney Voltaire 1 qui remporte la poule B. Toutes les équipes de cette division montent en ligue en 2019 sauf les deux derniers de poule, à savoir Neuville 1, Bourg-en-Bresse 2, Divonne 1 et Montréal 1 qui descendent en division 2.

2^{ème} division : 4 poules de 6 équipes, les 1^{ers} de chaque poule, Villeneuve 1, Massieux 1, Ambarrois 1 et Saint Maurice 1 joueront en ligue en 2019. Les derniers de poules et le 5^{ème} le moins bien classé, à savoir Lent Servas 1, Buellas Saint Denis 1, Chatillon la Palud 1, Gex 1 et Pondinois 3 descendent en division 3.

3^{ème} division : 5 poules de 6 équipes, les 1^{ers} de chaque poule, Arbent Marchon 2, Plaine de l'Ain 1, Saint André de Corcy 1, Vallière 1 et ASPTT Bourg 1 montent en division 2 pour 2019. Les derniers de poule et le 5^{ème} le moins bien classé, à savoir Saint Rambert en Bugey 1, Bugey RT 2, Val de Saône Chalaronne 2, Saint Didier de Formans 1, Nantua 1 et Beynost tennis 1 descendent en division 4.

4^{ème} division : 5 poules de 5 équipes et 1 poule de 6, les 1^{ers} de chaque poule, Attignat 1, Vallière 2, Balan 1, Sud Revermont 2, Veyle Saône 2 et Belley 1 montent en division 3 pour 2019.

- Messieurs : 222 équipes engagées

1^{ère} division : 4 poules de 6 équipes, Fareins 1, Sud Revermont 1, Villars les Dombes 1 et Lagnieu 2 terminent 1^{er} de poule. Toutes les équipes de cette division montent en ligue pour 2019 sauf les deux derniers de poule, à savoir Haut Formans 1, Marboz 1, Culoz 2, Oyonnax 2, Saint Maurice 1, Montréal-la-Cluse 1, Bellegarde 3 et Nord Revermont 1 qui descendent en division 2.

2^{ème} division : 8 poules de 6 équipes, les 1^{er} de chaque poule, Seyssel Corbonod 1, Oyonnax 3, Trévoux 3, Planète 1, Buellas Saint Denis 1, Marlieux 1, Belley 1 et Ferney Voltaire 5 joueront en

ligue en 2019. Les derniers de poules et les deux 5^{ème} les moins bien classés, à savoir Bellegarde 4, Gex 3, Péronnas 2, Lent Servas 1, Manziat 1, Divonne 3, Bourg-en Bresse 2, Montréal-la-Cluse 2, Hauteville 1 et Plaine de l'Ain 2 descendent en division 3.

3^{ème} division : 10 poules de 6 équipes, les 1^{ers} de chaque poule, ASPTT Bourg 1, Bords de l'Ain 1, Montluel 3, Sud Revermont 2, Chalamont 1, Lagnieu 4, Montmerle 3, Nord Revermont 2, Mézériat 2 et Nantua 1 montent en division 2. Les huit derniers les moins bien classés, à savoir Bourg-en-Bresse 3, Miribel 3, Reyrieux 2, Péronnas 3, Belley 3, Villars les Dombes 3, Montluel 5 et Gex 4 descendent en division 4.

4^{ème} division : 8 poules de 6 équipes, les 1^{ers} de chaque poule, Montmerle 4, Nord Revermont 3, Hauteville 2, Sergy 1, Feillens 3, Chalamont 2, Haut Formans 2 et Balan 2 montent en division 3. Les sept derniers les moins bien classés, à savoir Villeneuve 2, Bugey RT 2, Ambronay/Jujurieux/Saint Jean le Vieux 2, Nantua 2, Marboz 3, Feillens 4 et Bregnier Cordon 2 descendent en 5^{ème} division.

5^{ème} division : 6 poules de 6 et 1 poule de 5, les 1^{ers} de chaque poule, Jassans 2, Polliat 2, Chaleins 1, Planète 3, Saint Jean de Niois 2, La Boisse 1 et Bellignat 2 montent en division 4.

- **Championnat de ligue ARA 2018 :**

Dames

DQDN3 : 4 équipes du département évoluaient dans cette division en 2018, Pondinois 1 et Jassans 1 se maintiennent et Montmerle 1 et Bourg-en-Bresse 1 descendent en ligue 1.

Ligue 1 : 6 équipes du département évoluaient dans cette division en 2018, 5 se maintiennent Val de Saône Chalaronne 1, Oyonnax 1, Mézériat 1, Arpent Marchon 1 et Villars les Dombes 1. Bellegarde 1 termine 1^{er} de poule et accède à la DQDN3 pour 2019.

Messieurs

DQDN4 : 3 équipes du département évoluaient dans cette division en 2018, Ferney Voltaire 1 et Lagnieu 1 se maintiennent et Bourg-en-Bresse 1 descend en ligue 1.

Ligue 1 : 2 équipes du département évoluaient dans cette division en 2018, Bellegarde 1 se maintient et Divonne 1 termine 1^{er} de poule et accède à la DQDN4 pour la saison 2019.

Ligue 2 : 13 équipes du département évoluaient dans cette division en 2018, Montmerle 1, Trévoux 2, Meximieux 1, Montluel 1, Péronnas 1, Oyonnax 1, Bellegarde 2, Trévoux 1, Culoz 1 et Ferney Voltaire se maintiennent. Val de Saône Chalaronne 1 et Ambarrois 1 descendent en ligue 3. Pondinois 1 termine 1^{er} de poule et accède à la ligue 1 pour 2019.

- **Championnat de France :**

Pas d'équipe de l'Ain dans ce championnat.

BONNE SAISON 2019 A TOUTES ET TOUS

Bruno LARUE

Responsable de la commission

ANNEXE 1

	2018
DAMES	97
MESSIEURS	222
LIGUE (dames + Messieurs)	28*
Championnat de France	0
TOTAL AIN	319
<i>*nb non comptabilisé dans le total des équipes jouant dans l'Ain</i>	

Répartition des équipes en ligue

Dames : DQDN3 (4), Ligue 1 (6)

Messieurs : DQDN4 (3), Ligue 1 (2), Ligue 2 (13)